

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 août 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**

N° 2925 à 2957

présentés par  
M. Brottes  
et 31 membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant :**

La préservation de la santé humaine nécessite que Gaz de France demeure une entreprise publique nationale.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement pose le principe du caractère public de l'entreprise GDF. Il s'inscrit totalement dans les orientations de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique.

Enfin, il reprend un engagement fort du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie Nicolas Sarkozy, lors de la présentation, à l'Assemblée nationale, du projet de loi relatif au service public de l'électricité et du gaz, le 15 juin 2004 : « au lendemain de l'adoption du statut que je vous propose, EDF et Gaz de France seront des sociétés, mais des sociétés détenues à 100 % par l'État. Je l'affirme parce que c'est un engagement du Gouvernement : EDF et Gaz de France ne seront pas privatisées. ». Et de conclure son engagement « le Président de la République l'a rappelé solennellement lors du conseil des ministres au cours duquel fut adopté le projet ».

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 32 membres du groupe Socialiste :

Adt n° 2925 de M. Brottes  
Adt n° 2926 de M. Bataille  
Adt n° 2927 de M. Gaubert  
Adt n° 2928 de M. Ducout  
Adt n° 2929 de M. Le Déaut  
Adt n° 2930 de M. Habib  
Adt n° 2931 de M. Migaud  
Adt n° 2932 de M. Bonrepaux  
Adt n° 2933 de M. Aubron  
Adt n° 2934 de M. Balligand  
Adt n° 2935 de M. Bascou  
Adt n° 2936 de M. Besson  
Adt n° 2937 de M. Bono  
Adt n° 2938 de M. Cohen  
Adt n° 2939 de Mme Darciaux  
Adt n° 2940 de M. Dehoux  
Adt n° 2941 de M. Dosé  
Adt n° 2942 de M. Dumas  
Adt n° 2943 de M. Dumont  
Adt n° 2944 de M. Emmanuelli  
Adt n° 2945 de Mme Gaillard  
Adt n° 2947 de Mme Génisson  
Adt n° 2948 de M. Gorce  
Adt n° 2949 de M. Gouriou  
Adt n° 2950 de M. Jung  
Adt n° 2951 de M. Lambert  
Adt n° 2952 de M. Launay  
Adt n° 2953 de Mme Lebranchu  
Adt n° 2954 de M. Nayrou  
Adt n° 2955 de Mme Saugues  
Adt n° 2956 de M. Tourtelier  
Adt n° 2957 de M. Vergnier